



A l'ombre du Mur : comprendre le régime d'occupation israélien

Stephanie Latte Abdallah, Cedric Parizot

► **To cite this version:**

Stephanie Latte Abdallah, Cedric Parizot. A l'ombre du Mur : comprendre le régime d'occupation israélien. Stéphanie Latte Abdallah et Cédric Parizot. A l'ombre du Mur : Israéliens et Palestiniens entre séparation et occupation, Actes Sud, pp.15-48, 2010. halshs-00736338

HAL Id: halshs-00736338

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00736338>

Submitted on 28 Sep 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

INTRODUCTION

A L'OMBRE DU MUR : COMPRENDRE LE REGIME D'OCCUPATION ISRAELIEN

Stéphanie Latte Abdallah, CNRS, IREMAM

Cédric Parizot, CNRS, IREMAM

Manuscrit auteurs publié dans :

Latte Abdallah Stéphanie and Cédric Parizot. 2011. "A l'ombre du Mur : comprendre le régime d'occupation israélien", in S. Latte Abdallah and C. Parizot (eds.), *A l'ombre du Mur : Israéliens et Palestiniens entre séparation et occupation*, Arles, Actes Sud: 15-48.

Initié en 2002 par Israël, le Mur de Cisjordanie est le dispositif de contrôle le plus imposant, le plus visible et le plus coûteux réalisé depuis l'occupation de cette région et de la Bande de Gaza en juin 1967. Construit pour matérialiser la politique israélienne de séparation (*hafrada*) unilatérale, il est devenu le lieu et la cible des contestations locales et internationales. Surmédiatisé, il est désormais l'emblème du conflit israélo-palestinien : murs de béton ou portions de barrières érigés par Israël en Cisjordanie s'affichent sur les couvertures des publications journalistiques ou scientifiques. Dès lors, les évolutions actuelles et les enjeux du conflit semblent bien souvent devoir être résumés et compris à travers la seule analyse de cet édifice.

Cet édifice peut pourtant aussi être considéré comme un leurre. Captés par le Mur, beaucoup d'observateurs locaux et internationaux n'ont en effet plus fait attention aux processus et aux reconfigurations du régime d'occupation israélien en Cisjordanie et dans la Bande de Gaza. Considérant la séparation comme achevée et matérialisée, certains estiment même que les termes du débat et du conflit ont changé. Ainsi, le Mur masque autant qu'il révèle.

Rassemblant des recherches d'anthropologues, de sociologues, d'historiens, de politologues et d'économistes, ce livre propose, justement, de déplacer le regard à l'ombre du Mur. Il entend ainsi analyser les reconfigurations du régime d'occupation israélien afin de comprendre la nature de la séparation mise en œuvre en Cisjordanie au cours des vingt dernières années. La perspective choisie met en avant le rôle des acteurs et des institutions locales et internationales qui ont contribué à redéployer ces dispositifs de contrôle, qu'elles aient participé à leur fonctionnement, ou, au contraire, qu'elles les aient contournés ou qu'elles se les soient réappropriés.

Nous verrons comment, tout en jouant sur l'imaginaire de la frontière, la mise en œuvre de la politique de séparation israélienne entraîne sur le terrain une réorganisation des rapports de domination économiques, sociaux et politiques entre les populations des espaces israéliens et palestiniens. Perpétuant et renforçant leur rapport d'interdépendance, ce régime d'occupation complexe compromet la création d'un Etat palestinien viable.

1. UN EDIFICE SURMEDIATISE MAIS INACHEVE

Assurée par ses partisans comme par ses détracteurs, la surmédiation du Mur a contribué à faire de cet édifice le théâtre privilégié des affrontements locaux et internationaux. Toutefois, elle fait oublier que l'objectif principal qui avait été fixé à cette barrière n'est pas atteint. Dans un contexte de pressions locales et internationales difficilement conciliables, les planificateurs ont dû revoir plusieurs fois le tracé. Trainant en longueur, le projet reste en 2011 largement inachevé, et n'impose pas, pour l'instant, de séparation territoriale entre Israéliens et Palestiniens.

Matérialisation d'une politique sécuritaire

En Israël, le projet est lancé dans un contexte de pression populaire grandissante face à la multiplication des attentats suicides palestiniens, qui culminent au printemps 2002 (Kershner 2005). La population israélienne attendait alors du gouvernement Sharon des mesures concrètes et tangibles (Arieli et Sfar 2008). Outre l'atmosphère de terreur qu'ils ont générée, ces attentats défiaient la capacité de l'Etat à défendre ses citoyens (Dieckhoff 2003). Le Mur a donc d'abord été envisagé comme un moyen de stopper les attentats et de restaurer la souveraineté de l'Etat sur son territoire.

La gauche, parmi laquelle se trouvaient les principaux promoteurs du projet (Rabinowitz 2003), l'a présenté comme un moyen d'éviter l'inversion de la balance

démographique en faveur des Arabes. Quelques uns (Halper 2003, Arieli et Sfarid 2008) considéraient même que le mur achèverait le projet de construction nationale en dotant Israël des frontières propres à un État moderne (Rabinowitz 2003). Enfin, au lendemain du 11 septembre 2001, l'érection de la barrière était perçue comme l'élévation d'une frontière que beaucoup voyaient comme civilisationnelle: un rempart entre le « monde libre » et « l'obscurantisme » (Rabinowitz 2003)

Venant de la population et du monde politique israélien, cette pression continue a convaincu Ariel Sharon, alors très dubitatif. Il n'a accepté le projet que sous réserve que son tracé inclue au sein du territoire israélien les plus importants blocs de colonies et un grand nombre de terres (Arieli et Sfarid 2008, 49). Il le voyait comme le moyen de « déplacer » la frontière d'Israël au-delà de la Ligne verte¹ pour les faire devenir des lieux de peuplement légitime (Snegaroff et Blum 2005). Lors des élections de 2006, à travers son plan de « convergence » qui visait à organiser le retrait des colonies israéliennes à l'Est du mur, Ehud Olmert, chef du parti de centre droite Kadima, a présenté *de facto* le Mur comme la future frontière entre les deux États. Le projet a donc fait progressivement converger les agendas politiques de la gauche et de la droite. Associant à la fois un projet sécuritaire, démographique, annexionniste et, dans une certaine mesure, frontalier (Parizot 2009 a), il a généré un consensus contesté par la seule extrême gauche militant contre l'occupation (Lamarche 2009).

Emblème d'une politique de prédation et de confinement

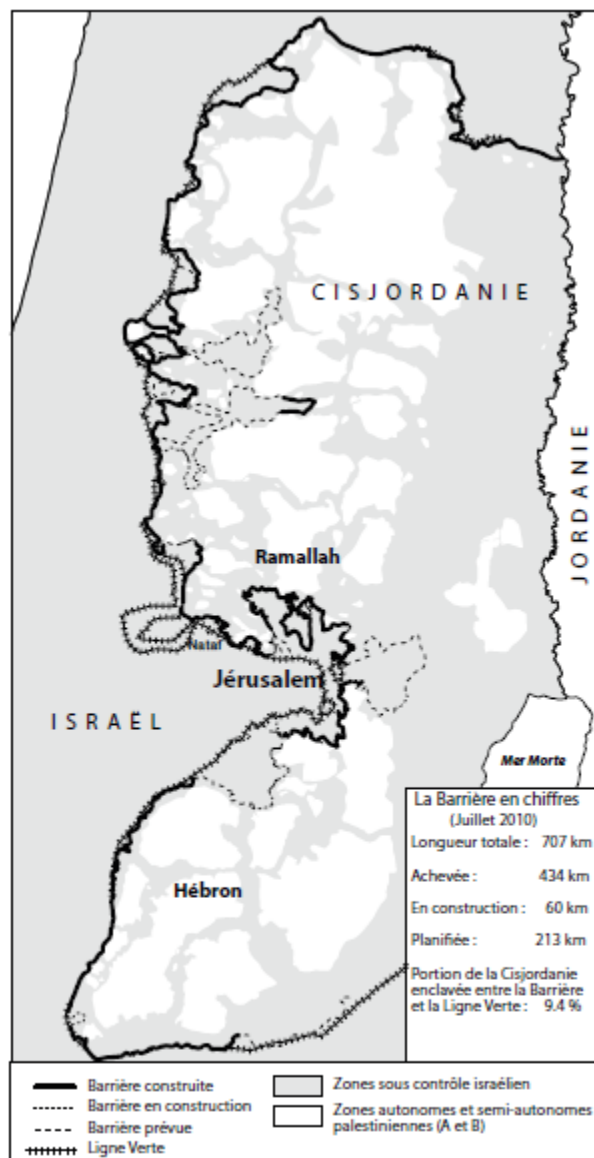
Pour les Palestiniens, cet édifice est un dispositif supplémentaire de prédation : sa construction a entraîné de nombreuses spoliations et des destructions aux conséquences économiques désastreuses. Elles sont régulièrement recensées par les ONG palestiniennes, ainsi que par des ONG et des agences israéliennes² et internationales³. Soumis aux bouclages répétés et aux longues périodes de couvre feu depuis le déclenchement de la seconde Intifada (Bocco et al. 2002), les Palestiniens ont vécu la construction du mur comme une nouvelle mesure de confinement. De fait, le Mur matérialise les limites imposées par les restrictions de

¹ Il s'agit de la ligne d'Armistice de 1949 entre Israël et la Jordanie. Elle passe au cœur de Jérusalem séparant l'Est (partie palestinienne) de l'Ouest, et la Cisjordanie d'Israël dans ses frontières de 1948.

² Du côté palestinien, voir notamment PENGON (2003), du côté israélien voir les rapports sur le site de Btselem (<http://www.btselem.org/english/>), Ir Amim (<http://www.ir-amim.org.il/eng/>).

³ Du côté des agences et des équipes internationales, on retiendra notamment les travaux du Office for the Coordination of Humanitarian Affairs, Occupied Palestinian territory (<http://www.ochaopt.org/>), mais aussi les séries de rapports établis par HPEG (2003) et Bocco et al. (2003)

mouvement progressivement imposées aux Palestiniens de Cisjordanie et de la Bande de Gaza depuis les années 1990 (Abu Zahra 2007, Bornstein 2002, Hass 2002, Farsakh 2002, 2005, Kelly 2006). Avec le Mur, les Palestiniens sont ghettoïsés dans un espace qui se réduit comme une peau de chagrin. Enfin, il fragmente encore davantage les zones palestiniennes en Cisjordanie. Il isole les agglomérations restées à l'ouest de son tracé de celles de l'est. En 2007, 35 000 Palestiniens se retrouvaient ainsi bloqués entre le tracé de la Ligne Verte et celui du Mur de séparation (OCHA 2009) ; si l'on ajoute les 250 000 Palestiniens de Jérusalem Est, ce chiffre dépasserait donc les 285 000 personnes.



Carte 1: Mur de séparation en Cisjordanie, juillet 2010

Le Mur n'a donc pas seulement coupé des agriculteurs de leurs terres, mais il a aussi profondément bouleversé les échanges économiques et sociaux entre les populations voisines, entre des centres et des périphéries, tout comme il a réduit le niveau d'accès aux services de santé, d'éducation de certaines communautés. Ce faisant, le Mur a créé davantage d'obstacles à la construction d'une économie et d'un Etat palestinien viable.

Théâtre d'affrontements locaux et internationaux

Afin de solliciter l'aide internationale, des ONG palestiniennes se sont lancées dans des campagnes médiatiques. C'est le cas de *Stop the Apartheid Wall Campaign* soutenue par PENGON, une fédération de plusieurs ONG locales. Elles ont été relayées par des ONG israéliennes telles que B'tselem et HaMoked⁴, ainsi que par des ONG internationales. Diffusées sur le net, ces informations présentent un contre discours à celui que diffuse le ministère israélien des Affaires étrangères sur son propre site⁵.

Directement affectées par l'avancée des travaux, les populations locales se sont également mobilisées pour mettre en place des formes d'opposition non violentes : elles ont ainsi eu de nombreuses fois recours à la Cour Suprême israélienne. Ces recours ont permis à certains de faire suspendre les travaux pendant une certaine période ou, dans quelques cas, de faire déplacer le tracé (Kershner 2005). Les populations palestiniennes ont également manifesté de façon hebdomadaire, comme à Bili'in et à Na'alim, ou encore à Nabi Saleh. Ces villages sont devenus les sites très médiatisés d'affrontements entre d'un côté l'armée israélienne et de l'autre, les manifestants, palestiniens, israéliens et internationaux⁶. (Lamarche 2010, à paraître)

Enfin, l'Autorité palestinienne a saisi les canaux diplomatiques. La communauté internationale a été amenée à réagir à plusieurs reprises. Si le projet de construction d'un dispositif sécuritaire visant à empêcher les attaques suicides palestiniennes n'a pas été remis en cause en tant que tel, en revanche les principaux acteurs internationaux impliqués dans le conflit (Etats Unis, Europe, ONU, etc) ne cautionnent pas le projet annexionniste israélien. Dès 2003, les Etats Unis sont intervenus pour stopper la construction de certaines portions

⁴ Site de l'organisation <http://www.hamoked.org>

⁵ Voir site du ministère israélien de la Défense : <http://www.seamzone.mod.gov.il/pages/eng/purpose.htm>

⁶ Car ces populations ont bénéficié la encore du soutien d'ONG israéliennes (telles que Ta'ayush, les Anarchistes contre le Mur, Gush Shalom, Les Combattants pour la Paix, etc) et d'associations internationales (telles que le Internal Solidarity Movement ou encore les Missions civiles).

qui, selon eux, menaçaient directement le projet de construction national palestinien⁷ ; en juillet 2004, dans le cadre d'un avis consultatif, sollicité par les Nations Unies, la Cour de Justice Internationale de La Haye a déclaré illégal le tracé du Mur en Cisjordanie⁸.

A ces pressions palestiniennes et internationales se sont ajoutées les pressions des colons israéliens : plutôt que d'arrêter le projet, ils ont œuvré pour que leurs colonies soient du bon côté de la barrière. Leurs activités de lobbying et les recours auprès de la Cour suprême israélienne leur ont permis plusieurs fois d'obtenir gain de cause (Blum et Snegaroff 2005 ; Backman 2006, 238-259).

Un projet inachevé

Le caractère inconciliable des pressions internationales et locales a conduit les planificateurs à réévaluer à plusieurs reprises le tracé. Ils ont dû le déplacer progressivement plus près de la Ligne Verte, et ont été contraints de lui donner une forme très tortueuse et discontinue. Ces adaptations continues font que le mur s'est superposé de manière parfois incohérente aux limites établies pendant la période d'Oslo (1993-2000).

Ces incohérences ont créé une situation quelque peu absurde : d'un point de vue strictement territorial, la barrière ne distingue pas en effet un territoire israélien d'un territoire palestinien, ni un intérieur d'un extérieur. Elle divise en outre souvent des espaces israéliens d'autres espaces israéliens. Traverser le mur ne signifie pas nécessairement que l'on change de juridiction (Parizot 2009c) : par exemple, les automobilistes israéliens qui se rendent de Jérusalem à la Mer morte passent le mur, mais restent sur une route et dans un espace qui reste sous contrôle exclusivement israélien. Par ailleurs, compte tenu de la poursuite de la colonisation au-delà de son tracé, le mur a fait émerger des enclaves israéliennes du côté palestinien. Pour protéger ces colonies, ainsi que certains axes routiers qui y conduisent, des « barrières en profondeur » (*in-depth barrier*) ont été érigées, créant ainsi des « zones extraterritoriales » israéliennes morcelant davantage les territoires palestiniens. Plus le tracé

⁷ C'est ainsi qu'Ariel Sharon a dû faire annuler la construction des premières portions de barrière entre la vallée du Jourdain et la région de Jénine. Il avait effectivement l'intention de construire un mur non seulement à l'ouest, mais également à l'est des principales zones peuplées palestiniennes de Cisjordanie. Le Mur est aurait permis de conserver la vallée du Jourdain et ses colonies au sein d'Israël (Ariel et Sfard 2008, 43).

⁸ A quatorze voix contre une, elle a statué que la construction d'un mur dans le territoire palestinien occupé de Cisjordanie et sur le pourtour de Jérusalem-Est, étaient contraires au droit international. Elle demande à Israël d'arrêter les travaux, de détruire les portions situées en Cisjordanie et de réparer les dommages causés. Par treize voix contre une, elle demande à tous les Etats de ne pas reconnaître la situation créée et de ne pas aider Israël à maintenir ou à poursuivre la construction (Finkelstein 2005, 204-205).

du mur a été ramené à la Ligne verte⁹, plus le nombre de barrières « en profondeur » a été accru et plus le mur a généré d'enclaves (Weizman 2007, 176).

Le mur sépare également des espaces palestiniens d'autres espaces palestiniens. Il a d'abord créé de nombreuses enclaves palestiniennes du côté israélien. Ensuite, il a délimité des enclaves palestiniennes du côté palestinien. Sa structure tortueuse, visant à intégrer le maximum de colonies du côté israélien, a créé des poches encerclant des communautés palestiniennes sur plusieurs côtés. A l'Est du mur, OCHA (2009) évaluait qu'en 2009, 125 000 Palestiniens étaient encerclés par la barrière sur trois côtés, et 26 000 l'étaient complètement, ces derniers ne pouvant sortir de ces enclaves que par des ponts ou des tunnels spécialement construits.

Enfin, l'incapacité des Israéliens de concilier les pressions internationales et locales a considérablement ralenti le rythme de la construction. Si entre l'été 2002 et l'été 2006, la moitié de l'ouvrage planifié est réalisée, en revanche, entre 2006 et 2010, seul un dixième supplémentaire est construit. Le calendrier initial qui fixait la fin des travaux pour 2008, est donc depuis longtemps dépassé. En juillet 2010, seuls deux tiers de la barrière ont été accomplis et bien des parties ne sont pas opérationnelles. Situés au cœur de la Cisjordanie, les tronçons qu'il reste à construire ont déjà suscité et susciteront davantage d'oppositions de la part des différentes parties. Depuis 2008, le mur semble avoir cessé de constituer une priorité aux yeux de la population et Gouvernement israéliens. Dans un contexte où les attentats suicides ont cessé et où la séparation est considérée comme achevée et actée, les Israéliens ne s'en sont plus beaucoup souciés (Parizot 2009a).

2. LA SEPARATION : UNE REORGANISATION DES MODES ISRAELIENS D'OCCUPATION

Quel type de séparation ont donc imposé les autorités israéliennes entre Israéliens et Palestiniens ? Pour comprendre sa nature, ses implications territoriales et institutionnelles, ainsi que son influence sur les trajectoires et les enjeux du conflit, il faut revenir au moment de son lancement, c'est-à-dire à l'aube des années 1990, pour suivre ensuite ses réajustements

⁹ Shaul Ariel et Michael Sfard (2008, 42) soulignent que les projections initiales laissaient envisager à Sharon la possibilité d'annexer unilatéralement 45% de la Cisjordanie. Les réévaluations successives qui ont été opérées suites aux pressions locales et internationales ont ramené cet espace à moins de 10%, soit à peu près équivalent à ce que les négociateurs avaient envisagées à Taba (2001) et lors de l'initiative de Genève (2003).

successifs. Elle va être mise en œuvre différemment au moment d'Oslo (1993-2000), puis au cours de la période suivante (2000-2011) qui s'ouvre avec la seconde intifada et sa répression (2000-2004). Nous verrons ainsi que cette politique réorganise progressivement des modes d'occupation civils et militaires israéliens dans les Territoires occupés palestiniens. A la fin des années 2000, installé durablement, ce régime d'occupation prend des formes territoriales, administratives et institutionnelles complexes, reposant sur une prise en charge partielle de son coût par certains acteurs palestiniens et internationaux.

1993-2000 : la période d'Oslo

La politique de séparation entre les deux populations a été lancée dès la première Intifada (1987-1993). Depuis décembre 1987, les affrontements entre les forces d'occupation et la population palestinienne avaient fait resurgir l'idée de frontière, dans la mesure où ils réintroduisaient dans le paysage la ligne démarquant les espaces où vivaient les Palestiniens de ceux où vivaient les Israéliens (Grinberg, 2010). Ils montraient l'échec du système d'occupation déployé depuis juin 1967 par Israël. La politique de séparation a été prônée par Itzhak Rabin, ministre de la Défense du gouvernement, puis Premier ministre de l'Etat d'Israël de 1992-1995 (Arieli et Sfar 2008). Elle s'est appuyée sur la mise en place de restrictions de mouvement et notamment de permis de circulation (Handel 2009, Hanieh 2006, Hass 2002) qui ont progressivement installé un système de filtrage des Palestiniens entrant en Israël (Parizot 2010). Les limites qui s'imposaient ne recoupaient pas alors celles de 1967, mais confirmaient l'annexion de Jérusalem Est et de ses environs qui, au début de l'année 1993, ont été interdits aux Palestiniens des autres régions de Cisjordanie (Abu Zahra 2007).

Les négociations d'Oslo, puis la signature de l'Accord de principe à Washington en septembre 1993, ont conforté ce processus de séparation tout en lui donnant une dimension administrative et négociée. Israël a pu déléguer l'administration de la population occupée à l'Autorité palestinienne créée à partir de 1994. Entre 1993 et 2000, au gré des accords signés, l'armée israélienne s'est désengagée des zones de Cisjordanie et de la Bande de Gaza passées sous autonomie palestinienne. Dans l'euphorie des premières années suivant la signature des accords de 1993, ces retraits ont été vus comme ouvrant un nouvel horizon frontalier. Tout comme la question de l'eau, des réfugiés, et de la ville de Jérusalem, des négociations sur le statut final devaient débiter en 1998 pour discuter des frontières.

Néanmoins, à la fin des années 1990, compte tenu de l'échec du processus d'Oslo, l'occupation est restée en place. Elle présente alors des caractères nouveaux puisque les Palestiniens, et les internationaux qui les soutiennent financièrement, se sont trouvés *de facto* impliqués dans sa gestion. L'Autorité palestinienne (AP) s'était donnée rapidement les apparences et les symboles du quasi-État qu'elle était censée devenir à la fin de la période intérimaire (1998). Ce processus avait été encouragé par l'intervention d'organisations et d'institutions internationales (Union Européenne, ONU, Banque mondiale, les coopérations de différents pays, et de nombreuses ONG, etc.) qui s'étaient investies très tôt pour accompagner le processus de négociation ainsi que la construction de l'État et de l'économie palestiniens¹⁰. Mais cette aide internationale directe au budget de l'Autorité palestinienne devait cesser en 1996 quand il était attendu que l'économie soit alors relancée, et la souveraineté politique et territoriale en voie de réalisation (Brynen, 2000). Or, la rapide dégradation de la situation politique a empêché le développement d'une économie palestinienne indépendante, et suffisamment solide pour assumer ces coûts. Maintenu, l'aide internationale est donc devenue de fait un moyen d'assurer le fonctionnement d'une Autorité et d'une économie palestiniennes qui ne pouvaient survivre de manière autonome - autorité qui avait néanmoins pris en charge depuis 1994 une partie des secteurs et des charges assumés jusqu'alors par les autorités israéliennes (santé, éducation, police, fiscalité, etc.). Les acteurs internationaux et l'Autorité palestinienne se sont retrouvés contraints d'assurer depuis la sous-traitance d'une partie de l'occupation (Bocco et Mansouri 2008 ; Ophir, Givoni et Hanafi, 2009).

Sur le plan territorial, les accords d'Oslo ont conduit à la division de la Cisjordanie et de la Bande de Gaza entre trois types de zones appelées A, B et C. Dans les zones A, Israël a délégué le contrôle sécuritaire et civil à l'Autorité palestinienne ; dans les zones B, cette dernière est responsable de l'ordre public et de la sécurité interne des Palestiniens, tandis qu'Israël conserve une capacité d'intervention pour toute question de sécurité externe. Enfin, les zones C restent sous contrôle israélien (Smith 2007, 462).

¹⁰ Quarante-trois pays avaient alors engagé une participation de 4 milliards de dollars pour soutenir la construction institutionnelle de l'Autorité palestinienne, développer l'économie, les infrastructures, la société civile jusqu'à la fin de la période intérimaire. Une partie de ces sommes avaient été directement destinées au budget de l'Autorité Palestinienne, et avaient largement participé à la mise en place de son administration, de ses ministères et de ces services (éducation, santé, etc.), de ses forces de sécurité et de sa police (Brynen, 2000 ; Lia, 2007)

La dégradation progressive des relations entre les parties et les échecs successifs des négociations ont entraîné plusieurs fois le report des retraits israéliens. En outre, les Israéliens ont multiplié les faits accomplis sur le terrain pour être en position de force au moment des négociations sur le statut final. Tout en acceptant d'abandonner une partie des territoires occupés en 1967, ils ont réorganisé leurs modes d'occupations civils et militaires pour renforcer leur présence dans les zones C.

A la veille de la seconde Intifada (2000), ces redéploiements ont laissé un patchwork d'enclaves palestiniennes isolées les unes des autres. Les zones A ne représentaient alors que 17% de la Cisjordanie, les zones B 23% et les zones C 60% ; dans la Bande de Gaza, les zones d'autonomie palestinienne s'étendaient alors sur 65% du territoire, les Israéliens conservaient le contrôle sur le reste de zones où se situaient les colonies.

L'isolement des enclaves a été d'autant plus renforcé qu'en réponse aux attentats suicides palestiniens dans les villes israéliennes, et afin de poursuivre la politique de séparation, l'armée a multiplié les bouclages¹¹ et a renforcé plus drastiquement l'entrée des travailleurs Palestiniens employés en Israël (Farsakh 2002, 2005, Kelly 2006, Parizot 2008). Cette période a donc été vécue par les Palestiniens comme l'affirmation d'une politique de confinement et de durcissement des mécanismes d'occupation. C'est d'ailleurs dans ce contexte et celui de l'échec des négociations d'Oslo qu'éclate en septembre 2000 la seconde Intifada.

2000-2011 : Séparation et imbrication

Les réajustements opérés par le régime d'occupation israélien dans les années 2000 s'inscrivent dans une logique radicalement différente de ceux de la période précédente. Et pour cause, les Israéliens ne se projettent plus du tout dans le même avenir qu'au cours de la période d'Oslo : depuis le déclenchement de la seconde Intifada, la plupart des membres de la classe dirigeante et de la population israéliennes sont convaincus qu'il n'y aura plus de solution négociée au conflit (Cypel 2005). Les redéploiements israéliens de cette période

¹¹ Entre 1994 et 1999, elle impose 443 jours de bouclages soit une moyenne, 2 mois et demi par an. Ces mesures ont des répercussions dramatiques sur l'emploi et l'économie palestinienne. Ces mesures ont eu un effet décisif sur les flux de main d'œuvre vers Israël. Entre 1992 et 1996, le nombre de travailleurs palestiniens traversant la « ligne verte » chute de 51 %. Il remonte progressivement à partir de 1997 pour atteindre 145 100 personnes en août 2000 (Parizot 2008).

visent donc à la fois à reprendre durablement le contrôle sécuritaire des enclaves palestiniennes et à poursuivre le projet de séparation unilatérale.



Carte 1. Zones palestiniennes A et B et enclaves entre les mur et la Ligne verte (2009). (© Carte M. Barazani, CRF, C. Parizot, IREMAM. Cartographie : OCHA Information Management Unit, juin 2009. Base de donnée et statistiques : Ocha, PA, MoP)

Pendant la seconde Intifada (2000-2004), l'armée israélienne est intervenue directement dans les zones autonomes palestiniennes pour s'attaquer aux groupes armés ; en 2002, au cours de l'opération Rempart, elle les a envahis massivement. Elle a alors pris directement pour cible les forces et les infrastructures de l'Autorité palestinienne qu'elle a accusée d'être le principal responsable du soulèvement et des attentats suicides palestiniens conduits dans les villes israéliennes. Les forces de sécurité palestiniennes ont été assiégées dans leurs casernes, au même titre que le Président de l'Autorité, Yasser Arafat, confiné jusqu'à sa mort en 2004 dans son compound de Ramallah. Les populations palestiniennes de

la Bande de Gaza et de Cisjordanie ont, quant à elles, été soumises à des bouclages et des couvre-feux sans précédent (Bocco et al. 2002a et b).

Parallèlement, face à la pression populaire israélienne en demande de mesures tangibles de la part de l'État pour mettre fin aux attentats suicides et imposer une solution unilatérale au conflit, les dirigeants politiques ont opté pour la poursuite et la concrétisation de la politique de séparation (*hafrada*) avec les Palestiniens. C'est d'ailleurs au cours de l'été 2002, quelques mois après avoir organisé la réinvasion des enclaves palestiniennes, que le Gouvernement Sharon a accepté de lancer la construction du mur (Arieli et Sfar 2008).

La combinaison de ces deux logiques a conduit à la mise en œuvre de nouveaux mécanismes de contrôle israéliens. Mais leurs configurations sont très distinctes en Cisjordanie et dans la Bande de Gaza. En Cisjordanie, l'armée a durablement renforcé sa présence. Elle a maintenu un maillage solide autour des enclaves palestiniennes en disposant de nombreux postes avancés autour de ces zones et en multipliant le nombre de check-points et d'obstacles sur les axes routiers qui les relie (tranchés, barrières routières, tas de terre, blocs de bétons, tours de guet, etc.)¹². Elle a ainsi cherché à réduire ses interactions avec les Palestiniens, tout en conservant un contrôle étroit sur leurs mouvements (Ben Ari et al. 2004) et en se gardant la possibilité d'intervenir régulièrement au cœur de leurs espaces de vie (Amidor 2007). Ces opérations incluent des éliminations ciblées, des arrestations, et des opérations de renseignement (Cohen 2009, Latte Abdallah dans ce volume, Natsheh et Parizot, dans ce volume, Razoux 2006, Weizman 2007).

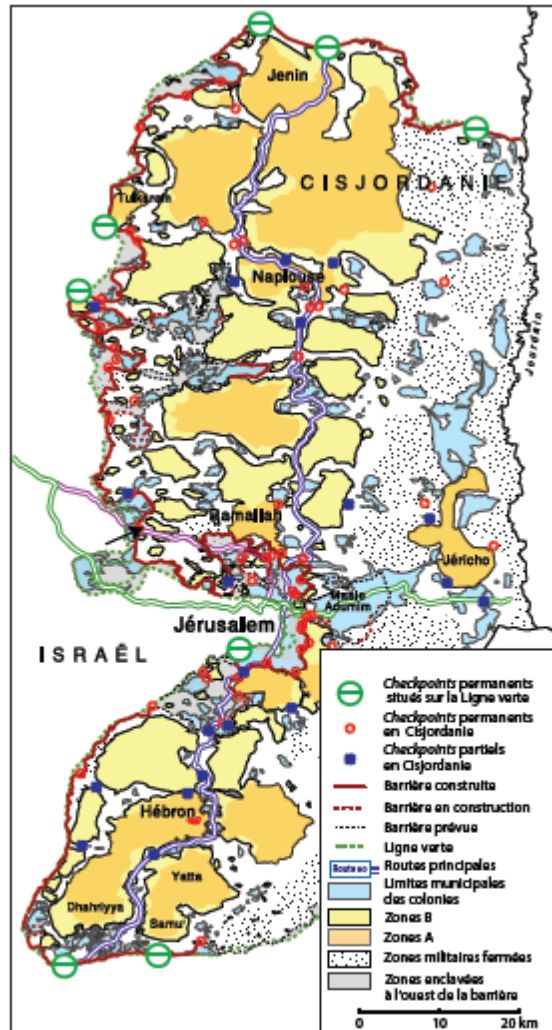
Ce contrôle est d'autant plus pesant que la colonisation s'est poursuivie. Le nombre de colons est passé de 192 976 en 2000 à 299 440 en 2009 (hors Jérusalem Est)¹³. Le rythme a d'ailleurs été aussi soutenu des deux côtés du mur¹⁴. En comptant les espaces communaux et ceux sous juridiction des conseils régionaux, les 122 colonies israéliennes contrôlent à elles seules 41,9% de la Cisjordanie (soit près de 80% des zones C sous juridiction israélienne). Cet

¹² Depuis 2002, le nombre d'obstacles pour contrôler les flux de circulations des palestiniens n'a cessé de croître. En juin 2009, les Nations Unies en recensaient 698, dont 76 *check-points* permanents et 23 partiels (OCHA 2009).

¹³ Fondation for Middle East Peace, *Comprehensive Settlement Population 1972-2009*, http://www.fmep.org/settlement_info/settlement-info-and-tables/stats-data/comprehensive-settlement-population-1972-2006, Consulté le 22 avril 2011.

¹⁴ Fondation for Middle East Peace, *Settler Population Growth East and West of the Barrier, 2000-2009*, http://www.fmep.org/settlement_info/settlement-info-and-tables/stats-data/population-growth-east-and-west-of-the-barrier Consulté le 30 décembre 2010; Nadav Shragaï, *Most Settlements Lie East of Fence, Most Settlers West*

espace est d'autant plus étendu si l'on prend en compte les routes de contournement. Si elles facilitent la circulation des colons et de l'armée en leur évitant de passer par des agglomérations palestiniennes, elles ont fragmenté les espaces palestiniens et limité le développement urbain et rural (B'tselem 2004, 6-7 ; Handel 2009, 204-207).



Carte 2. Zones palestiniennes et israéliennes en Cisjordanie (2009). (© Carte M. Barazani, CRFJ, C. Parizot, IREMAM. Cartographie : OCHA Information Management Unit, juin 2009. Base de donnée et statistiques : Ocha, FA, MoP)

Sur le plan sécuritaire, après la mort d'Arafat (2004), les coopérations entre Israéliens et Palestiniens ont progressivement repris. En Cisjordanie, elles ne se concrétisent qu'en 2007 lorsque, sous la houlette des Américains et en particulier du Général Dayton, le gouvernement israélien accepte de voir se redéployer les forces palestiniennes dans les grandes

agglomérations de Cisjordanie (Legrain 2010). L'autorisation de ce redéploiement participe aussi de la volonté israélienne de contrer Hamas qui a pris le pouvoir dans la bande de Gaza en 2007, les forces du Fatah jouant d'ailleurs un rôle déterminant dans le démantèlement des groupes armés et du Hamas en Cisjordanie.

Les nouveaux dispositifs de contrôle mis en place en Cisjordanie étant envisagés comme durables, les Autorités israéliennes se sont efforcées d'en atténuer le coût politique et économique (Havkin, dans ce volume ; Latte Abdallah, dans ce volume). Elles ont cherché à donner une apparence plus « acceptable » à une occupation envisagée de plus en plus comme pérenne. La construction de « points de passage » (*ma'avarim*) le long du mur de séparation, présentés davantage comme des terminaux frontaliers, et le recours à des compagnies privées pour assurer leur fonctionnement participent de cette stratégie. L'architecture, la localisation, l'équipement et le fonctionnement, ainsi que la terminologie utilisée pour décrire ces nouveaux check points, donnent un aspect moins ostensiblement violent à un contrôle qui devient en réalité toujours plus diffus et omniprésent dans la vie quotidienne des Palestiniens. Par ailleurs, le recours à des compagnies de sécurité privées pour assurer leur fonctionnement et les contrôles sécuritaires décharge l'État et l'armée d'une partie de la responsabilité de l'occupation (Havkin, 2008 et dans ce volume). Certains experts militaires chargés de la planification dans les zones palestiniennes ont alors même utilisé le concept d'occupation invisible (Weizman, 2010).

C'est également dans cette optique de maintien du contrôle israélien sur les territoires palestiniens que le projet de désengagement de la Bande de Gaza a été adopté par Ariel Sharon (Signoles 2005). Il avait d'ailleurs pour l'un de ses objectifs de sortir du cadre redessiné par le Quartet¹⁵ et la Feuille de route (*Road map*) : élaborée en 2003, celle-ci prévoyait de mettre fin au conflit et assurer la création d'un État palestinien pour 2005 (Grinberg, 2010). Le conseiller d'Ariel Sharon, Dov Weiglass, avait d'ailleurs expliqué que l'opération visait à détourner l'attention de la communauté internationale et de la population palestinienne pour un temps, afin de poursuivre la colonisation de la Cisjordanie (Signoles 2005, 120).

Ce désengagement a maintenu les Palestiniens sous une autre forme d'occupation. Il a certes entraîné le départ des 8000 colons et des bases militaires qui s'y trouvaient, mais l'armée a mis en place de nouveaux dispositifs de contrôle à distance. Elle a conservé la

¹⁵ Le Quartet est un organe diplomatique international formé en 2002 pour faire office de médiateur dans le processus de paix israélo-palestinien. Il est composé des États-Unis, de la Russie, de l'Union Européenne et des Nations Unies.

maîtrise sur l'espace aérien et maritime, interdit la circulation des habitants sur un couloir d'un kilomètre de large le long de la ligne de démarcation. Enfin, les autorités israéliennes ont gardé le contrôle sur les points de transit des personnes et des marchandises, maîtrisant ainsi les flux d'importations et d'exportations ainsi que les mouvements des Palestiniens qui souhaitent entrer ou sortir de la bande de Gaza. Resserrant l'étau autour de la bande côtière, l'Armée a instauré un véritable siège autour de Gaza ; avec très peu de moyens, elle a pu y réguler, voire stopper l'approvisionnement des marchandises, de l'électricité et du fuel. Le blocus imposé depuis 2005 a ainsi maintenu la population au bord d'une catastrophe humanitaire (Ophir, Givoni et Hanafi 2009, 19). Ce siège, ainsi que les offensives israéliennes particulièrement meurtrières de juin-juillet 2006 et surtout de décembre 2008-janvier 2009¹⁶ à Gaza, puis les attaques contre la flottille de l'été 2010 tentant de briser le blocus maritime, ont toutefois fini par affecter l'image d'Israël sur le plan diplomatique.

3. TRAJECTOIRES DU CONFLIT ET FONCTIONNEMENT DU REGIME D'OCCUPATION

Renforçant le caractère imbriqué des espaces israéliens et palestiniens, installant l'occupation dans la durée, déchargeant une partie du coût de cette occupation sur les Palestiniens et sur les internationaux, ces réajustements suggèrent d'envisager sous un autre angle les trajectoires du conflit et le fonctionnement du régime de séparation.

Les trajectoires du conflit

Les observateurs et les chercheurs qui travaillent sur cette région font souvent preuve d'un certain degré d'aveuglement par rapport au présent (Ophir, Givoni et Hanafi 2009, 16). L'époque que nous vivons est envisagée comme une période transitoire entre, d'un côté, une période d'affrontement, et de l'autre, une issue politique sous la forme de deux États. Chaque événement et chaque processus ont tendance à être analysés à l'aune de l'hypothétique futur défini par certains dans les années 1990 au lendemain de la signature de l'accord de principe (1993) : celui de l'établissement d'un État palestinien au côté d'Israël. L'échec des accords d'Oslo, le déclenchement de la seconde Intifada et la dégradation continue de la situation ne semblent pas avoir depuis lors véritablement affecté cette construction transitoire du conflit.

¹⁶ Au lendemain du cessez-le-feu déclaré unilatéralement par Israël le 17 janvier 2009, on compte plus de 1 300 morts et plus de 5 000 blessés du côté palestinien, et 13 morts du côté israélien.

Cette lecture transitoire et l'illusion d'une sortie de crise qui la sous-tend ont été favorisées par l'absence de contenu et de précision de l'accord de principe signé le 13 septembre 1993 par le président de l'OLP Yasser Arafat et le premier ministre israélien Itzhak Rabin. Aussi le report des négociations sur le statut final des réfugiés, des frontières, de Jérusalem et des colonies a permis à tous d'imaginer leur propre paix, sans tenir compte des projections des autres (Grinberg 2007).

Les accords d'Oslo ont en réalité ouvert une nouvelle période de malentendus et de confrontations. D'un côté, les Palestiniens attendaient un processus de décolonisation : le retrait des troupes et le rapatriement des colons israéliens au-delà de la Ligne Verte¹⁷ devaient conduire à l'indépendance et à la création de leur propre État avec Jérusalem Est pour capitale- cette vision était d'ailleurs partagée par un grand nombre d'acteurs internationaux. Elle a été renforcée par les actions de l'ONU et de l'UE, ainsi que par l'investissement financier des pays qui ont accompagné ce processus. De l'autre, les Israéliens n'avaient pas l'intention de discuter du statut de l'ensemble des territoires occupés en 1967. Jérusalem devait rester la capitale unifiée de l'État d'Israël dont les limites devaient inclure une bonne partie des colonies (Ben Ami 2006, 246-247). Aucun des gouvernements, y compris travaillistes, n'a souhaité démanteler les colonies : d'ailleurs, le gouvernement Rabin a encouragé les colons souhaitant alors rentrer en Israël (Mouvement « *Returning Home* ») à rester sur place afin de constituer une monnaie d'échange dans les négociations avec les Palestiniens (Grinberg, 2010). Rabin et Peres espéraient plutôt que ces accords donnent lieu à la création d'une confédération avec la Jordanie et non la création d'un État palestinien (Smith 2007, 454). Ce n'est qu'en mai 1997 que le Parti travailliste a adopté officiellement l'idée d'un État palestinien avec un certain nombre de conditions (Ben Ami 2006, 246-247). Lors de son discours à l'université de Bar Ilan en 2009, si le Premier ministre israélien Benyamin Netanyahu a formellement accepté le principe de la création d'un État palestinien, il n'a jamais précisé clairement les conditions selon lesquelles il envisageait la réalisation de ce projet.

Depuis la période d'Oslo, l'horizon politique d'un État palestinien a constamment été réactivé par les discours politiques et médiatiques. Mais les positions des uns et des autres sur les modalités de sa réalisation ont constamment évolué au gré de la dégradation des relations

¹⁷ Ligne de démarcation qui de 1949 à 1967 séparait entre Israël et de la Cisjordanie et de la Bande de Gaza.

entre Israéliens et Palestiniens et des initiatives ratées de relance des négociations¹⁸. Il y a peu, une nouvelle initiative a été lancée à l'ONU pour faire reconnaître par l'Assemblée générale un État palestinien sur les frontières de 1967 en septembre 2011.

Cette perspective transitoire sur le conflit encourage des lectures erronées de la réalité politique et de ses enjeux. Trois raisons à cela. Premièrement, en plaçant *a priori* dans un horizon politique différé les deux parties à égalité, cette approche donne une perception faussée des rapports de force. Alors que le conflit était envisagé au cours de la première Intifada (1987-1993) comme un affrontement entre une armée d'occupation et une population résistant avec des moyens dérisoires (boycott, pierres...etc.), il a été vu à partir du milieu des années 1990 comme opposant deux parties dans un rapport d'équivalence : un État et un quasi-État. Deuxièmement, en se focalisant sur l'horizon de la création d'un État palestinien, elle empêche de penser le présent et donc les conditions de sa réalisation. Si l'initiative de reconnaissance d'un État palestinien proposée à l'ONU pour septembre 2011 revêt une importance politique, juridique (en termes de recours ultérieurs possibles au droit international notamment) et symbolique majeure, les recompositions profondes à l'œuvre sur le terrain depuis les vingt dernières années remettent à présent en cause sa viabilité et sa souveraineté. Troisièmement, se focaliser sur l'idée selon laquelle nous serions dans une période de transition courte, préalable à la construction d'un État palestinien, ne résiste pas à l'épreuve du temps : il y a en effet dix huit ans qu'ont été signés les accords d'Oslo. Cette période « transitoire » a ainsi duré pratiquement aussi longtemps que celle qu'on lui oppose souvent, à savoir les vingt ans entre le moment où Israël a occupé la Cisjordanie et la Bande de Gaza, en 1967, et le déclenchement de la première Intifada, en 1987.

C'est d'ailleurs en prenant en compte les recompositions territoriales et institutionnelles et la difficulté de séparer aujourd'hui deux entités territoriales, politiques et économiques, que des intellectuels palestiniens relayés par des internationaux ont mis en doute la possibilité de voir poindre l'horizon politique de deux États (Khalidi 2006, Hilal 2007, Clot 2010). Ainsi, au cours des années 2000, a-t-on vu ressurgir d'autres projets

¹⁸ Les négociations de Taba en 2001 ; l'initiative de paix arabe de 2002 portée par le Roi Abdallah d'Arabie Saoudite proposant la reconnaissance de l'État d'Israël par l'ensemble des pays arabes en échange de la création d'un État palestinien dans les frontières de 1967 ; l'initiative de Genève de 2003 ; la Feuille de route (*Road Map*) de 2003 ; et enfin l'initiative d'Annapolis de 2007. Si certains plans, tels que celui de Taba et de Genève ont cherché à définir des propositions claires sur le statut final des réfugiés, des colonies, des frontières et de Jérusalem, elles n'ont jamais fait l'objet d'un accord entre les deux parties. Quant aux autres, elles ont toutes repoussé les discussions sur certaines de ces questions.

formulés en réalité bien avant la période d'Oslo : des Palestiniens suggèrent l'établissement d'un seul État binational (Abunimah 2006), tandis que certains Israéliens proposent celui d'une confédération avec la Jordanie (Morris 2009). D'autres enfin suggèrent de réfléchir à des configurations beaucoup plus complexes capables à la fois de répondre aux obstacles politiques, administratifs et territoriaux présents actuellement sur le terrain (Grinberg, 2010).

Plutôt que d'envisager cette période comme transitoire, nous proposons dans cet ouvrage d'analyser le fonctionnement et les mutations du régime d'occupation au cours des vingt dernières années. C'est en prenant en compte ces réajustements que nous pourrions mieux comprendre les formes de territorialité et de gouvernementalité qu'ils ont fait émerger ; c'est aussi sur cette base que l'on pourra mieux appréhender leurs conséquences sur la trajectoire du conflit, les nouveaux enjeux qu'il recouvre et les conditions de sa résolution.

Un régime d'occupation contemporain et post-moderne

De nombreux travaux se sont efforcés de modéliser le fonctionnement du régime d'occupation israélien entre les années 1990 et 2000. Ils offrent une riche documentation sur les dispositifs juridiques définissant le statut et les droits des populations, et leur accès inégal aux ressources et à la mobilité (Zureik 2001 ; Kelly 2006 ; Gordon 2008, 2009, Azulay et Ophir 2008, Ophir, Givoni et Hanafi 2009, Grinberg, 2010). Ils s'interrogent aussi sur la manière dont l'absence de droits et les formes restreintes de souveraineté imposées aux Palestiniens déterminent en retour le fonctionnement et la nature du régime politique israélien (Yiftachel 2009, Azulay et Ophir 2008, Gordon 2008, Ophir, Givoni et Hanafi 2009, Grinberg, 2010). D'autres recherches inscrites dans une perspective plus strictement géographique et architecturale ont décrypté les modes complexes de restructuration des espaces de la mer Méditerranée au Jourdain (Efrat 2006, Weizman, 2007, Petti 2008, Handel 2009).

Ces recherches soulignent avec pertinence que l'absence de frontières territoriales clairement définies a eu comme corollaire, voire comme objectif, le gommage de toute une autre série de distinctions, notamment entre l'occupation et la non-occupation, l'annexion et la non-annexion, le temporaire et l'indéfini, et ainsi entre la règle et l'exception (Ben Naftali, Michaeli, Gross, 2010), qui a créé un espace temporellement et juridiquement indéterminé au-delà de la Ligne verte. Cette indétermination prive les Palestiniens habitants les territoires ou les enclaves palestiniennes, d'un côté de la protection du droit international de l'occupation,

de l'autre de droits de citoyens israéliens ou palestiniens au profit d'un gouvernement par une série de régulations, de décrets et de procédures.

C'est dans cette perspective de modélisation et de catégorisation que, dès les années 1990, certains chercheurs ont comparé le régime politique israélien au régime sud-africain de *l'apartheid* : ils voyaient dans la mise en place des restrictions de mouvements imposées à la main d'œuvre palestinienne et la création des enclaves autonomes administrées par l'AP une reproduction du système de *bantoustans* (Farsakh 2002, 2006, Legrain 1996, 1997, Abu Zahra 2007, Hanieh 2006). Les comparaisons avec *l'apartheid* se sont multipliées pendant les années 2000, stimulées notamment par la construction du Mur qui matérialise la logique de séparation israélienne (Bishara 2002, Peteet 2009, Yiftachel 2009, Olmsted 2009, Dayan 2009). L'objectif n'a pas été simplement académique, mais aussi politique, puisqu'il s'agissait d'ouvrir un débat et de dénoncer un régime inique (Toensing 2009).

Toutefois, si ces comparaisons contribuent à modéliser le régime d'occupation israélien ainsi qu'à cerner ses spécificités par rapport à d'autres, elles peuvent avoir également un caractère réducteur. Car comparer le régime israélien en Cisjordanie et dans la Bande de Gaza aux ghettos, aux situations de fronts (*frontiers*) ou encore à *l'apartheid*, tend à donner l'image d'un système colonial anachronique, dépassé par son époque.

Or, les recherches qui ont porté sur les dispositifs de contrôle territoriaux déployés par Israël depuis les vingt dernières années insistent sur le caractère très contemporain de ces mécanismes, par ailleurs bien plus complexes que le régime d'*apartheid*. La politique de séparation mobilise simultanément un imaginaire territorial propre à l'État moderne et des dispositifs de contrôle caractéristiques de la période de la globalisation. La mise en avant par les pouvoirs politiques des métaphores de la séparation territoriale, de murs et de frontières vise à répondre aux attentes d'un public israélien et d'interlocuteurs internationaux qui pensent le contrôle de l'espace dans les cadres de l'État nation moderne - c'est-à-dire, dans un territoire continu, homogène et clairement délimité. Pourtant, nous l'avons déjà souligné, les dispositifs de contrôle israéliens s'inscrivent dans une logique tout à fait contraire à une délimitation territoriale claire. Les réorganisations successives des modes d'occupations ont été à l'encontre de la logique de frontière (Shamir 2009). Mise en œuvre de manière unilatérale par Israël, cette séparation n'implique pas de principe de symétrie entre deux États. Elle n'est pas non plus envisagée comme un moyen de séparer la population israélienne d'une

autre population perçue comme statutairement équivalente : elle vise plutôt à mettre à distance un Autre pensé comme éminemment dangereux.

La politique israélienne de séparation opère davantage comme un mécanisme de gestion des risques dans un contexte de proximité et d'interpénétration accentué des espaces de vie des deux populations (Shamir 2005). Elle fonctionne comme un système d'exclusion d'une population palestinienne située à « l'intérieur » d'un espace demeuré sous contrôle israélien (Ophir, Givoni et Hanafi 2009). Pour gérer la situation de proximité et d'imbrication des espaces de vie des populations israéliennes et palestiniennes, et pour assurer la sécurité des Israéliens, les techniques de contrôle tentent de dissocier les trajectoires des deux populations. Elles maintiennent les Palestiniens à l'écart pour mieux fluidifier les circulations des Israéliens dans un espace lisse et ininterrompu. Les premiers sont alors confinés à des espaces fragmentés, jalonnés d'obstacles, dans lesquels le mouvement est ralenti et où les trajectoires sont devenues imprévisibles en raison du caractère changeant des obstacles (Weizman 2007). Dans cette configuration, les colonies israéliennes et Israël, constituent un *archipel* d'îlots parfaitement connectés, alors que les *enclaves* palestiniennes sont isolées les unes des autres (Petti 2008).

Dans ce contexte, les rapports et les pratiques de l'espace/temps des deux populations sont devenus de plus en plus asymétriques (Collins 2008, Peteet 2008, Handel 2009, Petti 2008). Le conflit israélo-palestinien ne doit donc pas uniquement être appréhendé comme un conflit territorial, mais également comme un conflit structuré autour de l'usage de l'espace (Handel 2009). Cette asymétrie des pratiques de l'espace a des implications politiques majeures puisqu'elle provoque des perceptions de plus en plus décalées du conflit entre les différents acteurs (Parizot 2009c, 2010). Les Israéliens et les internationaux qui jouissent de la même liberté de mouvement ont fait, depuis la fin de la seconde Intifada, (2005), l'expérience d'une normalisation de leurs déplacements et de leur vie quotidienne ; certains envisagent même que le conflit a été déplacé « de l'autre côté du mur ». En outre, évoluant dans espace continu ils n'ont conscience ni du niveau de fragmentation des espaces palestiniens, ni de l'impossibilité actuelle de séparer deux territoires sans que l'un des deux reste fragmenté et sans cohérence territoriale. A l'inverse, confinés et contrôlés continuellement, les Palestiniens ressentent un renforcement continu de l'occupation et de sa violence.

De la modélisation du régime d'occupation aux acteurs de son fonctionnement

L'étude du régime d'occupation israélien doit être également dynamique. Il s'est constamment reconfiguré depuis la période d'Oslo, non seulement dans ses manifestations territoriales, mais également dans son fonctionnement interne ; ces réajustements permanents ont d'ailleurs contribué largement à disqualifier de nombreuses tentatives de modélisation et de catégorisation.

Neve Gordon (2008) suggère d'étudier les mutations de ce régime comme le produit des interactions, des excès et des contradictions générées par les moyens de contrôle¹⁹ déployés par Israël. S'inspirant d'une approche foucauldienne, il envisage ces moyens de contrôle, non pas seulement comme des infrastructures, des techniques et des politiques de coercition déployées par Israël, mais comme l'ensemble des institutions, des dispositifs légaux, des appareils bureaucratiques, des pratiques sociales et des infrastructures matérielles qui agissent à la fois sur l'individu et la population afin de produire de nouveaux comportements, de nouvelles habitudes, intérêts, goûts et aspirations. Poursuivant dans la même direction Adi Ophir, Michal Givoni et Sari Hanafi (2009) ont récemment publié un recueil d'articles dans lesquels leurs auteurs ont tenté d'analyser ce régime politique comme un assemblage instable d'appareils et d'institutions étatiques et non étatiques, un mode de pensée et une série de technologies politiques (Ophir *et al.* 2009, 15-17).

Toutefois, si ces travaux soulignent le rôle des multiples acteurs impliqués dans le fonctionnement de ce régime, ils se sont surtout cantonnés à analyser la manière dont les dispositifs de contrôle israéliens s'exercent et contribuent à transformer les conduites des acteurs qui y sont soumis. Ils n'envisagent pas les manières dont ces derniers, qu'ils soient Palestiniens, Israéliens ou internationaux, peuvent réagir, contourner ou se réapproprier certains dispositifs ou les effets et les processus qu'ils entraînent sur le terrain.

Dans la recherche française, à quelques exceptions près (Legrain, 1997 ; Débié et Fouet, 2001), il n'existe quasiment pas de travaux universitaires analysant et qualifiant la structure du régime israélien d'occupation depuis la période d'Oslo. Dans le contexte du processus d'Oslo, de son échec et de la seconde Intifada, les chercheurs ayant étudié la société palestinienne se sont davantage concentrés sur ses recompositions sociales, économiques et politiques, parfois en lien avec leur diaspora. Ils ont ainsi offert une série d'études très riches

¹⁹ Par moyens de contrôle il entend l'ensemble des institutions, des dispositifs légaux, des appareils bureaucratiques, les pratiques sociales et les infrastructures matérielles qui agissent à la fois sur l'individu et la population afin de produire de nouveaux comportements, de nouvelles habitudes, intérêts, goûts et aspirations.

(Botiveau, Signoles 2004 ; Al-Husseini, Signoles, 2011 ; Picaudou, 2006, Picaudou, Rivoal, 2006). Certains ont d'ailleurs insisté sur la nécessité de se distancier du conflit et de ses polémiques pour proposer une approche plus nuancée et plus approfondie de la société palestinienne (Botiveau, Conte, Signoles 2005). D'autres ont également fait valoir cet argument dans leur approche des recompositions de la société israélienne au cours des vingt dernières années (Dieckhoff 2009).

Partant du point de vue des acteurs, ce livre propose une lecture complémentaire du fonctionnement du régime d'occupation à l'interface avec cette perspective institutionnelle. Nous étudierons conjointement le pouvoir déployé par ces mécanismes de contrôle et les réactions de certains groupes ou personnes. Allant au-delà d'une approche du pouvoir envisagée dans sa seule dimension conflictuelle pour se centrer sur sa capacité productrice, nous tenterons de voir comment les oppositions, mais aussi les adaptations et les réappropriations de ces acteurs ordinaires face aux moyens de contrôle mis en place par Israël, contribuent en retour à réajuster le fonctionnement de ces mécanismes. En bref, nous tentons de restituer à ces acteurs ordinaires leur rôle de sujets historiques.

4. MOBILITES ET ECHANGES DANS LES ESPACES ISRAELO-PALESTINIENS

Pour mieux cerner le rôle de ces acteurs dans le fonctionnement et le réajustement du régime d'occupation, nous avons pris le parti de nous focaliser sur l'évolution des mobilités et des échanges entre Israéliens, Palestiniens et internationaux au cours des vingt dernières années. Ces différents acteurs, institutionnels et sociaux pratiquent cet espace fragmenté et ses régulations, contribuant, eux aussi, à les construire et à les réajuster. L'observation des transformations de leurs interactions permet alors, au-delà de l'horizon politique hypothétique défini au cours de la période d'Oslo, de comprendre la matérialité territoriale et sociale actuelle du conflit, et, ainsi, ses enjeux concrets. Une telle démarche ancrée sur des mobilités et des échanges quotidiens suppose donc de situer l'analyse, non pas seulement du côté palestinien ou du côté israélien, mais bien des deux côtés à la fois et surtout aux interfaces de ces espaces, dans l'entre-deux : notre approche propose donc de décloisonner la recherche entre d'un côté les études sur la Palestine et de l'autre celles portant sur Israël.

Mobilités, échanges et réorganisation des espaces de relations israélo-palestiniens

Analyser les mobilités confronte le chercheur aux limites rencontrées par les acteurs et à leur fonctionnement plus ou moins cohérent. Mais cette démarche offre surtout une approche privilégiée des réaménagements sociaux, économiques et politiques qu'opèrent ces acteurs dans leur vie quotidienne sous l'effet de ces contraintes.

Réorganisant leur vie quotidienne et leurs trajectoires, ils retissent à leur niveau leurs espaces de relations sociales, économiques et politiques. Avant la première Intifada (1987), Israéliens et Palestiniens se croisaient presque quotidiennement et se déplaçaient sur les mêmes territoires. Au cours des années 1990, la dégradation de la situation dans les Territoires palestiniens occupés et l'application des premières restrictions de mouvements ont considérablement réduit ces interactions. Néanmoins, si les Israéliens avaient alors cessé de se rendre dans les villes et villages palestiniens, les Palestiniens, étaient restés très présents dans le paysage israélien. Les taxis et voitures privées à plaques palestiniennes ont continué de sillonner les axes routiers israéliens, et les ouvriers étaient encore visibles. La situation a cependant radicalement changé dans les années 2000 avec l'éclatement de la seconde Intifada, puis avec la matérialisation de la politique de séparation. A partir de là, les deux populations ne se sont plus croisées que dans un nombre limité de lieux (check points, routes de contournement de Cisjordanie, affrontements et manifestations, etc.). Même les travailleurs palestiniens employés en Israël, dont le nombre est toutefois plus important à la fin des années 2000 qu'au milieu des années 1990, sont aujourd'hui invisibles dans le paysage israélien : clandestins, redoutant d'être inquiétés par la police et l'armée, ils se cachent.

Le champ militant constitue une autre illustration de la manière dont certains acteurs ont modifié leurs interactions pour s'adapter aux nouvelles contraintes imposées par la politique de séparation. Si la politique de séparation a réduit les interactions militantes, d'autres se sont mises en place. Après la seconde Intifada, d'autres formes d'échanges se sont développées au sein de groupes associant Palestiniens, Israéliens et internationaux (Anarchistes contre le Mur, Ta'ayush, les actions conduites dans les villages de Bili'in, Na'alim ou de Nabi Saleh). De même, jouant sur leurs statuts et leur capacité de mobilité entre ces espaces, certains acteurs se sont imposés comme des médiateurs. Des avocats et des militants se sont engagés en Cisjordanie, auprès du Ministère des prisonniers et des ex-détenus ainsi que dans des ONG travaillant dans le champ carcéral (Latte Abdallah, 2010). D'autres modes d'action militants en réseaux reposant sur les technologies de la communication (partages d'informations, actions juridiques concertées) ont pris le pas sur des

échanges directs ou sur un militantisme au sein d'institutions communes (Latte Abdallah, 2009, 2010).

Enfin, nous insisterons sur la capacité de réappropriation de ces acteurs et sur le fait que certaines de leurs pratiques contribuent directement à réajuster le fonctionnement des dispositifs de contrôle israéliens. Les restrictions de mouvements mises en place depuis les années 1990 ont non seulement augmenté le nombre d'obstacles au passage entre Israël et les Territoires occupés, mais également créé de nouveaux différentiels (juridiques, tarifaires, statutaires, etc.) entre les espaces et entre les groupes. Les ouvriers palestiniens employés en Israël ont donc fait appel à des réseaux de passeurs qui se sont organisés et se sont professionnalisés. Ces passeurs, à la fois israéliens et palestiniens, ont pu ainsi développer des activités économiques particulièrement lucratives favorisant l'émergence d'une nouvelle économie de la séparation (Parizot 2006b, 2008b, 2008c). Laissant faire, dans une certaine mesure, la police et les services de renseignements israéliens ont progressivement infiltré et instrumentalisé ces réseaux de trafic d'ouvriers, de permis de travail mais aussi de marchandises pour se constituer des réseaux d'information ; en "clientélisant" ces acteurs informels, ils ont ainsi rendu leurs méthodes de contrôle plus informelles.

Jeux d'échelles et nouveaux objets de recherche

Partant de plusieurs disciplines (sciences politiques, anthropologie, économie, sociologie, histoire contemporaine), les articles réunis dans cet ouvrage jouent sur différentes échelles. Alors que certains privilégient une approche macrosociale pour étudier le poids des intérêts économiques dans les prises de décisions politiques et dans les évolutions du processus de paix en Israël (Grinberg), d'autres développent des perspectives microsociales en se penchant sur les volontaires civils dans la police (Manor) ; d'autres encore se situent à un niveau intermédiaire, en retraçant à la fois l'évolution des relations politiques entre Palestiniens-citoyens israéliens et Palestiniens de Cisjordanie, et celle des relations familiales ou plus quotidiennes entre ces populations (Marteu). De même, si les uns se concentrent davantage sur les acteurs, les autres s'attachent à décrire les nouveaux modes de gouvernementalité et notamment l'influence de nouvelles pratiques économiques en des lieux précis et clefs des dispositifs de contrôle. C'est le cas du nouveau management des prisons et de la réorganisation des dispositifs carcéraux (Latte Abdallah) ou du processus de privatisation des check-points (Havkin).

Alternant entre ces différents niveaux, ces contributions reconsidèrent les localisations multiples du pouvoir au sein et au-delà des espaces israélo-palestiniens. Elles soulignent les rôles d'une pluralité d'acteurs au côté de l'État dans le fonctionnement et les réajustements des dispositifs de contrôle israéliens ; institutions formelles telles que des agences internationales comme USAID (Garb), compagnies privées (Havkin), ou encore gardes civils (Manor). Ces acteurs peuvent aussi être informels, comme les contrebandiers assurant le trafic de biens de consommation courante entre Israël et la Cisjordanie (Natsheh et Parizot). Tous interviennent sur le plan local mais aussi, dans une certaine mesure, au niveau international (Hecker, Feldman). Sans chercher à évaluer le degré d'efficacité ou de dysfonctionnement des dispositifs de contrôle israélien, l'étude des pratiques de contournements ou de réappropriations permet de souligner que même des groupes marginaux participent au fonctionnement et aux réajustements de ces dispositifs. Enfin, nous envisagerons la construction des discours et des représentations sur la séparation et le conflit, à travers l'expérience de populations israéliennes (Manor), palestiniennes (Marteu), ou encore d'acteurs internationaux comme les militants politiques internationaux (Hecker), ou les guides touristiques des pèlerins et visiteurs religieux (Feldman).

Ce changement de perspective nous a conduits à de nouveaux objets d'études qui se situent tous dans l'entre-deux. Partant pour la plupart de la période d'Oslo, ou pour certains, de l'occupation de 1967, ils retracent la généalogie des modes complexes de gouvernementalité et de territorialité actuels dans les espaces israélo-palestiniens.

Un premier groupe d'articles envisage la transformation de la géographie de l'occupation et des modalités concrètes de gestion de la population palestinienne et du conflit, à travers l'étude des check-points (Havkin) et du système carcéral (Latte Abdallah). Les transformations de ces mécanismes centraux de gouvernement des Palestiniens et des Territoires occupés s'inscrivent dans la politique de normalisation et de banalisation de l'occupation. Elles reposent sur l'intégration de pratiques économiques, managériales et gestionnaires en vigueur un peu partout dans le monde (transformation de l'architecture, privatisation et routinisation des passages aux check-points ; modernisation et nouvelles technologies carcérales sans visage). Mais ce processus redessine de façon effective et durable les limites entre les espaces. C'est le cas du redéploiement de l'ensemble des prisons à l'intérieur d'Israël (dans ses frontières de 1948) et de leur intégration au sein du système carcéral civil national israélien. Cette nouvelle gestion va à l'encontre d'une séparation entre

deux populations et entre deux territoires ; elle crée en revanche de nouvelles fragmentations, notamment entre Palestiniens. Ces nouveaux découpages contribuent alors à créer de nouvelles hiérarchies entre Israéliens et Palestiniens mais aussi entre les Palestiniens eux-mêmes.

Nous porterons ensuite notre attention sur les échanges économiques et commerciaux à l'œuvre entre les espaces israélo-palestiniens dans la période post-seconde Intifada grâce à deux études de terrain: l'une aborde le fonctionnement des check-points traitant le transit formel de marchandises entre le sud de la Cisjordanie et Israël (Garb), l'autre porte sur la contrebande de biens de consommation courante d'Israël vers la Cisjordanie (Natsheh et Parizot). La première mesure l'étendue du contrôle israélien, l'autre celui de l'Autorité palestinienne. Plutôt que d'évaluer comment la persistance d'échanges vient défier la politique affichée de séparation, elles renseignent surtout sur la manière dont les dispositifs de contrôle et les réappropriations qu'en font différents acteurs, aux intérêts souvent divergents et au pouvoir inégal, génèrent de nouveaux modèles territoriaux et de nouvelles régulations économiques. Pour mieux comprendre les spécificités de ces nouvelles régulations économiques et territoriales, un troisième article retrace les évolutions des politiques économiques israéliennes mises en place dans les Territoires palestiniens depuis l'occupation de 1967. Il montre comment depuis les accords d'Oslo, les groupes d'intérêt économiques israéliens sont intervenus dans le processus politique puis le système sécuritaire, contribuant largement à l'échec du processus de paix (Grinberg).

Dans un troisième temps, nous nous pencherons sur les marges des sociétés palestiniennes et israéliennes en abordant le vécu et l'expérience de la séparation à travers deux études de cas : l'une sur les volontaires dans la police israélienne (Manor), l'autre sur les Palestiniens de citoyenneté israélienne (Marteu). Ces groupes jouent un rôle particulier dans la construction ou, au contraire, le contournement des limites territoriales ou nationales. Ayant longtemps joué un rôle marginal dans l'imaginaire national, ils tentent de retrouver une place dans un entre-deux politique et social. Les Palestiniens d'Israël traversent ainsi plus que les autres citoyens israéliens mais aussi plus que les Palestiniens des Territoires occupés les lignes de séparation. De même, les volontaires de la police, des israéliens *mizrahim* (juifs orientaux) d'une ville périphérique de développement, jouent un rôle particulier dans la construction de la séparation dans la mesure où l'enjeu de leur reconstruction de l'imaginaire stéréotypé de l'ennemi arabe, du « terroriste » et de son apparence est aussi une façon de

s'inscrire dans le paysage sécuritaire israélien, et ainsi de se donner une place au cœur de la nation israélienne.

Enfin, la dernière partie de cet ouvrage porte sur le tourisme politique et religieux en Palestine et Israël. Elle permet d'étudier la manière dont le régime de séparation territorial et le conflit sont perçus, vécus, éludés ou, au contraire, surinvestis selon les itinéraires empruntés par ces acteurs et les échanges qu'ils développent avec ceux qu'ils rencontrent et ceux qui les encadrent. Il s'agit ici de réfléchir aux imaginaires politiques et religieux contribuent à structurer l'opinion et les perceptions locales et internationales du conflit.

5. POLITIQUE ET ECONOMIE DE LA RECHERCHE

Tout comme les discours des acteurs sur le terrain, les argumentaires politiques et médiatiques, les récits produits par les chercheurs représentent aussi un enjeu pour les parties en conflit. Dans ce contexte très polarisé et miné, les chercheurs doivent prendre davantage de précautions et faire sans doute preuve de plus de courage que sur d'autres terrains. Il ne s'agit bien évidemment pas pour la recherche de produire un discours qui contente l'une ou l'autre partie, ou les deux à la fois, mais bien des modèles explicatifs à même de faire sens de la réalité d'un conflit qui s'est profondément transformé depuis les vingt années qui nous séparent des Accords d'Oslo.

Cette entreprise n'est pas simple quand la définition de l'objet d'étude et les collaborations scientifiques développées dans ce contexte recouvrent elles-mêmes des dimensions politiques.

Travailler sur les échanges et l'imbrication entre les espaces israélo-palestiniens, c'est souligner *de facto* les obstacles actuels à la création d'un État palestinien viable dans un avenir proche, et ce, en dépit des discours politiques et médiatiques. C'est conjointement reconsidérer un État d'Israël qui, pour l'instant sans frontières, peut difficilement être appréhendé comme une simple démocratie à l'instar d'autres démocraties, voire comme un État à majorité juive. C'est ainsi s'affranchir de l'horizon politique ouvert par les accords d'Oslo. Il est évident que cette posture scientifique se heurte à des perceptions nationales qui forgées et perpétuées par des idéologies et des imaginaires à présent remis en cause par la matérialité sociale et territoriale du conflit et par les modes de gouvernementalité en place. Il

ne s'agit nullement ici de prendre position dans le débat sur un ou deux États, qui relève évidemment des Palestiniens et des Israéliens, mais plutôt de réfléchir à l'impact concret des redéploiements des modalités de l'occupation depuis les vingt dernières années.

Travailler sur ce conflit pose également la question du partenariat scientifique. Nos travaux ont été développés dans le cadre du programme de recherche « Le conflit israélo-palestinien sous l'angle des mobilités transfrontalières ». Conçu au départ par Cédric Parizot, dans le prolongement de ses recherches menées le milieu des années 1990 sur les mobilités dans le sud de l'espace israélo-palestinien (Cisjordanie, Israël, Gaza), ce projet a été coordonné conjointement avec Stéphanie Latte Abdallah de 2008 à 2010. Il a réuni 14 chercheurs, français, palestiniens, suisses, italiens et israéliens. L'idée était de réunir des personnes travaillant soit du côté israélien, soit du côté palestinien, soit entre les deux. Nous insistons sur le fait qu'il s'agit bien là de chercheurs travaillant des deux côtés et non de chercheurs provenant des deux côtés : car en travaillant des deux côtés, et dans l'entre-deux, nous nous sommes donnés les moyens de mieux comprendre scientifiquement les mécanismes de l'occupation israélienne depuis Oslo. Comment en effet analyser le redéploiement de ces modalités sans les envisager à la fois du côté des institutions israéliennes et du côté des institutions et des pratiques sociales et spatiales des Palestiniens ? Comment, sinon, analyser des processus qui sont par nature pluriels et impliquent différentes catégories d'acteurs ?

Chacun s'est en outre engagé dans le programme à titre individuel. Nous avons fait le choix d'éviter toute coopération institutionnelle avec des universités et des centres de recherche israéliens, mais aussi avec des institutions universitaires palestiniennes. Tout d'abord, afin d'éviter les obstacles ou orientations politiques qu'aurait pu soulever notre approche scientifique. Ensuite, car nous récusons une perspective de promotion du dialogue ou de normalisation des relations entre Israéliens et Palestiniens qui ne peuvent être les objectifs d'un programme scientifique. Institutionnellement, le projet a été financé sur des fonds européen dans le cadre du réseau d'excellence européen Ramses² (6^e PCRD), et organisé en partenariat scientifique avec des laboratoires Français²⁰ et une institution de recherche suisse²¹.

²⁰ Institut de Recherches sur les Mondes arabes et musulman (IREMAM), l'Institut d'Etudes Méditerranéennes Européennes et Comparatives (IDEMEC), la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme à Aix-en-Provence (USR3125), le Centre de Recherche Français à Jérusalem (CRFJ), et enfin l'Institut Français de Recherches Internationales (IFRI).

²¹ Institut des Hautes Etudes Internationales et du Développement (IHEID) à Genève.

Il faut souligner ici qu'en dépit de notre positionnement très clair sur les coopérations scientifiques institutionnelles, il reste très complexe de travailler dans l'entre-deux en raison des cloisonnements scientifiques, des obstacles politiques, des réalités spatiales et des possibilités de mouvement sur le terrain.

Tout d'abord, en France, le strict cloisonnement de la recherche française entre les études sur la Palestine et celles sur Israël participe de ces difficultés. D'une part, ici, les étudiants et les chercheurs travaillant d'un côté ou de l'autre sont rarement dans les mêmes institutions. D'autre part, les processus historiques dans lesquels ont été impliqués Israéliens et Palestiniens ont généré des agendas de recherche différents pour chacune de ces sociétés. Cette tendance a été accentuée par l'approche de leurs trajectoires historiques comme des trajectoires exceptionnelles, encourageant peu les comparaisons avec d'autres contextes (Tamari, 1997, 20). En outre, la rapide dégradation de la situation après la signature des accords d'Oslo ont légitimé des approches scientifiques séparées, puis ont placé des obstacles politiques et matériels supplémentaires aux échanges entre les chercheurs et les institutions travaillant sur Israël ou sur la Palestine. Ce cloisonnement est d'ailleurs renforcé par la reproduction de ce qui est perçu des clivages politiques sur le terrain dans des clivages scientifiques. Il ne s'agit pas de nier ici l'autonomie de deux champs de recherche mais de souligner la nécessité de laisser aussi la place à une approche scientifique de l'entre-deux, à même de faire sens des modalités de redéploiement de l'occupation depuis Oslo.

Ensuite, les obstacles politiques sont importants dans un contexte de radicalisation des positionnements dans la période post-seconde Intifada, d'affaiblissement du camp de la paix en Israël et des guerres ou offensives militaires conduites par l'Etat d'Israël depuis les accords d'Oslo, et même depuis le début de notre programme de recherche. Et ce, en sus de la répression très violente de la seconde Intifada et d'affrontements sporadiques entre Israéliens et Palestiniens. Nous faisons référence ici à la guerre conduite par Israël au Liban à l'été 2006 et aux offensives militaires de Gaza (été 2006 et hiver 2008-2009) qui dans un but dissuasif déclaré ont impliqués la mise en scène d'une violence de plus en plus spectaculaire. La poursuite de l'occupation et ces offensives militaires particulièrement meurtrières ont suscité en Palestine, mais aussi au-delà, une campagne de boycott des institutions israéliennes : le mouvement BDS (Boycott, Désinvestissement, Sanctions) a peu à peu engagé des groupes et des militants un peu partout dans le monde. En Palestine, de récentes manifestations liées à un mouvement de jeunesse dit du 15 mars (2011), à l'instar des mobilisations à l'œuvre dans de nombreux pays du monde arabe au moment où nous écrivons, a renouvelé cet appel au

boycott. Lui ont été associées de nouvelles revendications adressées tout autant à l'Etat israélien occupant qu'à l'Autorité palestinienne, au Fatah et au Hamas : la fin de l'occupation et celle de la division palestinienne²². Ces manifestations ont directement contesté les pratiques politiques des partis et de l'Autorité palestinienne. Le premier ministre palestinien, Salam Fayad, a soutenu quant à lui un boycott beaucoup plus ciblé, celui des produits fabriqués dans les colonies israéliennes.

Du côté israélien, la situation s'est particulièrement crispée et la population israélienne rejette aujourd'hui l'idée d'un nouveau retrait des Territoires occupés. Quant aux critiques de l'occupation et des opérations de l'armée, elles ont souvent généré des réactions virulentes qui ont rendu les groupes de militants qui sortent du consensus national forgé au cours des années 2000 de plus en plus marginaux (Marteu 2009). Un certain nombre d'universitaires israéliens ont d'ailleurs été vivement attaqués et soumis à des pressions au sein de leur institution. Ce fut d'ailleurs le cas d'un de nos collègues qui participe à cet ouvrage, Lev Grinberg. En 2004 après avoir publié un article intitulé « Génocide symbolique » (Grinberg 2004) critiquant la politique d'assassinats ciblés menée par l'armée israélienne, il a été durement critiqué par nombre de ses collègues et par les autorités universitaires. Ce fut aussi celui plus récemment de Neve Gordon, enseignant à l'université de Beersheva, qui a soutenu le boycott des institutions israéliennes.

Enfin, sur le terrain, les chercheurs locaux et étrangers ont rencontré des obstacles à leurs déplacements. Outre la dégradation du conflit et les tensions entre les deux parties, les restrictions de mouvement et les dispositifs sécuritaires ont forcément affecté les recherches de terrain. S'il est difficile, voire dangereux, pour un chercheur israélien de faire des recherches côté palestinien, il est quasiment impossible pour un chercheur palestinien des territoires occupés, s'il n'est pas Jérusalémite, de faire du terrain en Israël ou dans certaines zones palestiniennes. De même, notre équipe n'a pu conduire de recherches dans la bande de Gaza en raison du blocus et de l'interdiction d'y entrer que les autorités israéliennes imposent aux Israéliens, aux Palestiniens de Cisjordanie et aux ressortissants étrangers (en dehors de certains journalistes et diplomates, ou de passages limités et aléatoires par l'Égypte).

Si la réalité de l'occupation est beaucoup plus complexe qu'il n'y paraît, les positionnements des observateurs le sont également ; chacun doit prendre en charge son propre itinéraire dans sa démarche scientifique. En fonction de notre position, de nos réseaux,

²² Un accord survenu par la suite, le 27 avril 2011 au Caire, entre le Fatah et le Hamas a ouvert une période de réconciliation entre les deux partis.

de notre environnement politique, de notre parcours scientifique, nous pouvons avoir de grandes difficultés politiques, personnelles ou matérielles à s'engager dans ce genre de questionnement. Il est d'ailleurs regrettable que nous n'ayons pas davantage mis l'accent dans ce programme sur ces questionnements en réfléchissant à nos parcours respectifs, ainsi qu'à l'approche et aux outils qu'ils nous ont conduit à adopter.

Au caractère ardu des pratiques de recherche dans un tel contexte conflictuel s'ajoute la question tout aussi complexe des concepts et des termes employés par les différents contributeurs de l'ouvrage. Le problème de définition et d'homogénéité des concepts employés se pose de manière similaire à tout ouvrage collectif. Il est ici plus aigu. Dans les espaces israélo-palestiniens, les mots situent les personnes et les groupes plus qu'ailleurs. La polarisation extrême, et le flot d'argumentaires politiques et médiatiques que ce conflit ont fait couler, les connotent immédiatement, parfois en dépit même du choix de leurs auteurs. Il est dès lors évident qu'en se déplaçant d'un espace à un autre, en se situant dans l'entre-deux, il est d'autant plus difficile de choisir ses mots et ses concepts afin de décrire scientifiquement une réalité sans être immédiatement classé dans la catégorie d'étranger ou d'ennemi.

Nous nous sommes accordés sur le sens que nous donnions au concept de frontière. Par ailleurs, nous avons convenu de l'emploi plus fréquent du terme de Mur par rapport à celui de barrière. Ce choix n'est pas neutre bien entendu. Le terme de Mur renvoie davantage au caractère massif et à la violence du dispositif, à son impact territorial (confiscation, expulsion, annexion de terres palestiniennes) ainsi qu'au projet de séparation et à ses multiples dimensions démographiques et symboliques. Les termes de barrière ou de clôture nous semblent en revanche euphémiser les effets de ce dispositif. Pourtant, il se peut qu'ils soient à certains moments employés pour décrire la dimension physique de cet édifice qui n'est pas à ce jour uniforme, et n'est pas partout composé de murs de béton mais aussi parfois de clôtures électroniques doublées de barbelés et de routes de patrouilles.

En dépit de certains choix éditoriaux, il reste que l'emploi de certains termes, parfois problématiques, n'a pas été harmonisé. Chaque auteur est, *in fine*, libre et responsable de son texte et des mots et concepts qu'il utilise. Les différentes terminologies renvoient à des cadres de références distincts, à des champs de discours existants, et parfois à des positionnements personnels et politiques différents. Mais il faut aussi préciser ici que les termes peuvent varier, non pas toujours en raison d'un positionnement frontalement situé ou politique, mais le plus souvent en fonction de ce qu'ils désignent pour les différents acteurs : ainsi en est-il, par exemple, du terme de territoires occupés ou territoires palestiniens et de celui d'enclaves

palestiniennes. Si l'on évoque la matérialité territoriale, le terme d'enclaves paraît le plus approprié, mais s'il s'agit de décrire une perception et un vécu politique et symbolique ou une réalité juridique reconnue internationalement, il faut alors employer celui de territoires palestiniens occupés. Si chaque auteur a soigneusement choisi ses mots en tenant compte surtout de leur sens pour les acteurs sociaux, individuels, collectifs et institutionnels, sur lesquels il a travaillé afin de comprendre au plus près leurs pratiques, le lecteur devra aussi faire l'effort de se placer dans cette perspective. Il lui faudra alors abandonner certains réflexes de lecture auxquels la couverture médiatique et politique du conflit nous a habitués. Si l'absence d'harmonisation trouble peut-être, elle est inhérente au sujet et à l'approche même de ce livre, qui aborde concrètement le conflit israélo-palestinien sous l'angle des multiples acteurs du conflit et des représentations qu'ils transmettent.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ABUNIMAH, Ali, 2006, *One Country: A Bold Proposal to End the Israeli-Palestinian Impasse*, New York, Metropolitan Books, Henry Holt and Co.

ABU ZAHRA, Nadia, *Legal Geographies in Palestine: Identity Documentation, Dispossession, Repression and Resistance*, PhD thesis, Geography, University of Oxford, sous la direction de Tony Lemon and Dawn Chatty, 2007.

AL-HUSSEINI, Jalal et BOCCO, Riccardo, "Les négociations israélo-palestiniennes de juillet 2000 à Camp David : reflets du processus d'Oslo », in : *Relations Internationales*, n°136, pp.51-72.

ARIELI Shaul, SFARD Michael, 2008, *Homa vemehdal*, Tel Aviv, Sfarey alyat hagag, Yediot Aharonot, Sfarey Hemed, 2008

AZULAY, Ariella et OPHIR, Adi, 2008, *Ce régime qui n'est pas un: occupation et démocratie entre la mer et le fleuve (1967-)*, Tel Aviv, Resling (en hébreu).

BACKMAN, René, 2006, *Un mur en Palestine*, Paris, Fayard.

BEN ARI Eyal, Meirav MAYMON, Nir GAZIT and Ron SHATZBERG 2004 *From checkpoints to flowpoints: sites of friction between the Israel defense forces and Palestinians*, Final report submitted to the Friedrich Ebert Foundation, Israel, December, 54 p.

BEN AMI, Shlomo, 2006, *Scars of war, wounds of peace : the Israeli-Arab tragedy*, Oxford, Oxford University Press.

BEN-NAFTALI, Orna, GROSS, Aeyal M., MICHAELI, Keren, "The Illegality of the Occupation Regime: The Fabric of Law in the Occupied Palestinian Territory", in OPHIR,

Adi, GIVONI, Michal, HANAFI, Sari (ed.), *The Power of Inclusive Exclusion. Anatomy of Israeli Rule in the Occupied Palestinian Territories*, New York, Zone Books, p. 31-88.

BISHARA, Marwan, 2002, *Palestine/Israël : La paix ou l'apartheid*. Paris, La découverte.

BOCCO, Riccardo, BRUNNER Matthias, DANEELS, Isabelle, LAPEYRE, Frédéric, RABAH, Jamil, 2002 (a), *An Overview of Palestinian Public Assessment of Its Needs and Conditions Following The Recent Israeli Military Operations in The West Bank*, Report IV, April 2002, IUED - Graduate Institute of Development Studies, University of Geneva

BOCCO, Riccardo, BRUNNER Matthias, DANEELS, Isabelle, LAPEYRE, Frédéric, RABAH, Jamil, 2002 (b), *Palestinian Public Perceptions on Their Living Conditions*. Report V, Décembre 2002, IUED - Graduate Institute of Development Studies, University of Geneva

BOCCO, Riccardo, BRUNNER Matthias, DANEELS, Isabelle, HUSSEINI, Jalal, LAPEYRE, Frédéric, RABAH, Jamil, 2003, *Palestinian Public Perceptions on Their Living Conditions. Report VI, October 2003*, IUED - Graduate Institute of Development Studies, University of Geneva

BOCCO, Riccardo et MANSOURI, Wassila, 2008, Aide internationale et processus de paix : le cas palestinien, 1994-2006, *A contrario* Vol. 5, No 2, 2008, pp. 6-22.

BORNSTEIN, Avraham. *Crossing the Green Line Between the West bank and Israel*. Philadelphia: University of Pennsylvania Press, 2002.

BOTIVEAU, Bernard, SIGNOLES, Aude (dir.), 2004, *D'une Intifada l'autre. Les quotidiens en Palestine*, *Revue Egypte. Monde Arabe*, n°6, Complexe/Cedej.

BOTIVEAU, Bernard, CONTE, Edouard, SIGNOLES, Aude (dir.), *Palestine, Etudes rurales*, n°173-174, 2005.

B'TSELEM, 2004, *Forbidden Roads: The Discriminatory West Bank Roads Regime*, Jerusalem, report August.

COHEN, Samy, 2009, *Tsahal à l'épreuve du terrorisme*, Paris, Le Seuil.

COLLINS, John, 2008, "Dromocratic Palestine" *Middle East Report: Waiting, the Politics of Time in Palestine*, n° 248, Fall, pp. 8-13.

CLOT, Ziyad, 2010, *Il n'y aura pas d'Etat palestinien - Journal d'un négociateur en Palestine*. Paris, Max Milo.

CYPEL, Sylvain, 2005, *Les emmurés. La société israélienne dans l'impasse*, Paris : Éd. La Découverte, 2005, 425 p. (voir p. 278).

AMIDROR (M. G. reserve) Y., 2007, *Counterinsurgency War: The Israeli Experience*, Jerusalem, Jerusalem Center for Public Affairs.

DAYAN, Hilla, 2009, “Regimes of Separation: Israel/Palestine and the Shadow of Apartheid”, in Adi Ophir, Michal Givoni and Sari Hanafi (dir.) *The Power of Inclusive Exclusion: Anatomy of Israeli Rule in the Occupied Palestinian Territories*, Zone Books, 2009, pp 281-322

DEBIE, Franck, FOUET, Sylvie, 2001, *La paix en miettes. Israël et Palestine 1993-2000*, Paris, PUF.

DIECKHOFF, Alain, « Israël : le retour du complexe de Massada », in Dieckhoff A., Leveau R. (dir.), *Israéliens et Palestiniens. La guerre en partage*, Paris, Balland, 2003

DIECKHOFF, Alain (dir.), 2008, *L'Etat d'Israël*, Paris, Fayard.

EFRAT, Elisha, 2006, *The West Bank and Gaza Strip: A geography of occupation and disengagement*. London, New York, Routledge.

FARSAKH, Leila, 2002, “Palestinian Labor Flows to the Israeli Economy: A Finished Story?” *Journal of Palestine Studies*. Autumn 2002, Vol. 32, No. 1: p. 14-15

FARSAKH, Leila, 2005, *Palestinian Labour Migration to Israel*. London, New York: Routledge.

FINKELSTEIN, Norman, 2005, *Beyond Chutzpah: On the Misuse of Anti-Semitism and the Abuse of History*. Berkeley, University of California Press.

FMEP (Fondation for Middle East Peace) 2008, *Settlement Population Outside the Separation Barrier*: http://www.fmep.org/settlement_info/settlement-info-and-tables/stats-data/settlement-population-outside-the-separation-barrier

GORDON, Neve, 2008, *Israel's Occupation*, Berkeley, University of California Press.

GORDON, Neve, 2009, “From Colonization to Separation: Exploring the Structure of Israel's Occupation” In OPHIR, Adi, GIVONI, Michal et Hanafi, Sari (dir.) 2009. *The Power of Inclusive Exclusion: Anatomy of Israeli Rule in the Occupied Palestinian Territories*. New York: Zone Books.

GRINBERG, Lev, 2004, « Génocide symbolique », La libre Belgique, mis en ligne le 29/03/2004, consulté le 5 mai 2011 : <http://www.lalibre.be/debats/opinions/article/160137/genocide-symbolique.html>

GRINBERG, Lev, 2007, *Salâm mutakhayyal*, Ram Allah, Mu'assasat al-ayâm, Madar.

GRINBERG, Lev, 2010, *Politics and Violence in Israel/Palestine. Democracy versus Military Rule*, Routledge, Oxon/New York, 2010.

HANDEL, Ariel « Where, Where to and When in the Occupied Territories ? An Introduction to Geography of Disaster », in M. Givoni, S. Hanafi, A. Ophir (éds.), *The Power of Exclusive Inclusion*, New York, Zone Books, 2009, pp. 179-222.

HANIEH, Adam, 2006, “The Politics of Curfew in the Occupied Territories”, in Joel Beinin and Rebecca L. Stein (eds.) *The Struggle for Sovereignty: Palestine and Israel 1993-2004*, Stanford California, Stanford University Press, 2006, p. 324-337.

HALPER Jeff, “Why is Israel Really Building the Wall?”, in Pengon, *The Wall in Palestine. Facts, Testimonies, Analysis and Call to Action*, Jérusalem, 2003, pp. 172-174

HASS, Amira, 2002, “Israel’s Closure Policy: An Ineffective Strategy of Containment and Repression”. *Journal of Palestine Studies*, Vol.31, 3 (Spring 2002), 5-20.

HAVKIN, Shira, 2008, *La privatisation des checkpoints : esquisse d’une transformation d’un dispositif de pouvoir*, Master 2 thesis, sous la direction de Jocelyne Duboist et Elsa Dorlin, Université Paris 1, Département de philosophie, Septembre, p. 37-54.

HEPG (Humanitarian and Emergency Policy Group), 2003, *The Impact of Israel's Separation Barrier on Affected West Bank Communities*, LACC (Local Aid Coordination Committee), Mai, (voire: <http://www.reliefweb.int>).

HILAL, Jamil (dir.), 2007, *Where Now for Palestine?: The Demise of the Two State Solution*, London, Zedbooks.

HUSSEINI-Al, Jalal, SIGNOLES, Aude, 2011, *Les Palestiniens entre Etat et diaspora*, Karthala/IISMM.

KHALIDI, Rashid, *The Iron Cage: The Story of the Palestinian Struggle for Statehood*. Boston, Beacon Press. 2006.

KELLY, Tobias, 2006, *Law, Violence and Sovereignty Among West Bank Palestinians*. Cambridge, CUP.

KERSHNER Isabel, 2005 *Barrier: The Seam of the Israeli-Palestinian Conflict*, New York, Palgrave Macmillan,

LAMARCHE, Karine, 2009, « Political Activism and Legitimacy in Israel : Four Groups between Cooperation and Transgression » In Marteu, Elisabeth (dir.), *Civil Organizations and Protest Movement in Israel*. New York, Palgrave Macmillan.

LAMARCHE, Karine, 2010, « Du pacifisme à la dissidence Histoire et enjeux des mobilisations israéliennes contre l’occupation » In Benbassa, Esther (dir.) *Israël Palestine : les enjeux d’un conflit*. Paris, CNRS editions, pp. 147-161.

LAMARCHE, Karine, (à paraître) « S'engager corps et âme » *Cultures et conflits*.

LATTE ABDALLAH, Stéphanie, 2009, « Frontières militants et enfermement. Les prisonniers palestiniens en Israël », dans Latte Abdallah, Stéphanie et Parizot, Cédric (org.) *Limites et frontières des espaces israéliens et palestiniens II*, 17 novembre 2009, <http://mediamed.mmsch.univ-aix.fr/chaines/mofip/limites-frontieres2/Pages/frontieres-militantes.aspx>

LATTE ABDALLAH, Stéphanie, 2010, « Dedans/dehors : vivre et agir sur l'incarcération politique après Oslo », communication présentée au Colloque international *In the Shadow of Separation : Territorial Regimes and New Socio-Economic Practices*, 24 novembre 2010, Al-Quds University – Abu Dis.

LATTE ABDALLAH, Stéphanie, « Incarcération des femmes palestiniennes et engagement (1967-2009) », dans Dakhli Leyla, Latte Abdallah Stéphanie (dir.), *Des engagements féminins au Moyen-Orient (XXe-XXIe siècles)*, *Le Mouvement Social*, n°231, avril-juin 2010.

LEGRAIN, Jean-François, 1996, « La Palestine : de la terre perdue à la reconquête du territoire », *Cultures & Conflits*, 21-22, printemps-été 1996, [En ligne], mis en ligne le 15 mars 2006. URL : <http://conflits.revues.org/index261.html>. Consulté le 05 mai 2011.

LEGRAIN, Jean-François, 1997, « Palestine : les bantoustans d'Allah », in *Palestine, Palestiniens. Territoire national, espaces communautaires*, sous la direction de Riccardo BOCCO, Blandine DESTREMEAU et Jean HANNOYER, Beyrouth-Amman, CERMOC, collection « Les Cahiers du CERMOC », n° 17, p. 85-101

LEGRAIN, 2010, Jean-François, *Palestine : un État ? Quel État ?*, Paris, Note de l'IFRI, 2010, 52 p. (<http://www.ifri.org/downloads/notemomjflegrain.pdf>).

LIA, Brynjar, 2006, *A Police without a State. A History of the Paletinian Security Forces in the West Bank and Gaza*. Ithaca, Reading,

MARTEU, Elisabeth (dir.), 2009, *Civil Organizations and Protest Movement in Israel*. New York, Palgrave Macmillan.

MORRIS, Benny, 2009, *One State, Two States: Resolving the Israel/Palestine Conflict*, New Haven, Yale University Press.

OCHA (Office for the Coordination of Humanitarian Affairs), 2009, *West Bank and Gaza Closure Maps*, june, http://unispal.un.org/pdfs/WB-G_ClosureMaps.pdf

OLMSTED, Jennifer, 2009 « Locked in, Locked out of Work » *Apartheid and Beyond, Middle East Report* 253, winter 2009, vol.39, pp.28-31.

OPHIR, Adi, GIVONI, Michal et Hanafi, Sari (dir.) 2009. *The Power of Inclusive Exclusion: Anatomy of Israeli Rule in the Occupied Palestinian Territories*. New York: Zone Books.

PARIZOT, Cédric, 2006 (a) "Crossing Borders, Reinforcing Boundaries: Kin-Nections Of Negev Bedouin In Gaza, West Bank And Jordan". In Sari Hanafi (Ed.) Crossing borders, shifting boundaries: Palestinian Dilemmas. Cairo Papers in Social Science, vol. 29, no. 1 (printemps): 58-84.

PARIZOT, Cédric, 2006 (b) "En attendant le Mur : Gestions israéliennes des mobilités palestiniennes pendant la seconde Intifada (2000-2006) ". *Migrations société*, volume 18, n°107 : 15-39. <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00113535>

PARIZOT, Cédric, 2008 (a) « L'émergence de frontières interpalestiniennes ». *Revue d'Etudes Palestiniennes* n°107.

PARIZOT, Cédric, 2008 (b) "Tightening Closure Securing Disorder", *Refugee Watch*, 31, June 2008, 54-74.

PARIZOT, Cédric, 2008 (c) « Restrictions des mouvements palestiniens et criminalisation de l'Etat (2000-2008) » Latte Abdallah, Stéphanie et Parizot, Cédric (org.) *Limites et frontières des espaces israéliens et palestiniens*, 13 novembre 2008 : <http://mediamed.mmsh.univ-aix.fr/chaines/mofip/limites-frontieres/Pages/PARIZOT-Cedric-2.aspx>

PARIZOT, Cédric, 2009 (a) "Après le mur: les représentations israéliennes de la séparation avec les Palestiniens". *Frontières, Marquages et Disputes. Cultures et conflits* 73 (mars 2009) : 53-72. <http://conflits.revues.org/index17532.html>

PARIZOT, Cédric, 2009 (b) "Hardening Closure, Securing Disorder : Israeli Closure Policies and the Informal Border economy between the West Bank and the Northern Negev (2000-2006)" in Dimitar Bechev and Kalypso Nicolaidis (eds) *Mediterranean Frontiers: Borders, Conflict and Memory in a Transnational World*, London, Tauris, 2009: 177-194.

PARIZOT, Cédric, 2009 (c), « Temporalités et perceptions de la séparation entre Israéliens et Palestiniens », *Bulletin du Centre de recherche français à Jérusalem* [En ligne], 20 | 2009 , mis en ligne le 10 mars 2010, Consulté le 05 mai 2011. URL : <http://bcrfj.revues.org/index6291.html>

PARIZOT, Cédric, 2010, "Séparation et régime de mobilité entre Israël et la Cisjordanie (2000-2009) : Réglementations, pratiques et acteurs". In Esther Benbassa (dir.) *Israël-Palestine: les enjeux d'un conflit*. Paris, CNRS éditions, pp. 129-146

PENGON, 2003, *The Wall in Palestine. Facts, Testimonies, Analysis and Call to Action*, Jérusalem, 2003

PETEET, Julie 2008, "Stealing Time" *Middle East Report: Waiting, the Politics of Time in Palestine*, n 248 (autumn), 14-17.

PETEET, Julie, 2009, "Beyond Compare", *Middle East Report, Apartheid and Beyond*, (winter), n°253, pp. 16-25.

PETTI, Alessandro, 2008, "Asymmetries" In Alex Farquharson (ed.), *The Impossible Prison*, Nottingham, Centre for Contemporary Art.

PICAUDOU, Nadine (dir.), *Territoires palestiniens de mémoire*, Paris/Beyrouth, Karthala/IFPO, 2006.

PICAUDOU, Nadine, RIVOAL, Isabelle (dir.), 2006, *Retours en Palestine*, Paris, Karthala.

RABINOWITZ, Dan 2003 "Borders and their Dicontents Israel's Green Line, Arabness and Unilateral Separation", *European Studies*, n°19.

SNEGAROFF Claire, BLUM Michael, *Qui sont les colons ? Une enquête de Gaza à la Cisjordanie*, Paris, Flammarion, 2005.

RAZOUX, Pierre, 2006, *Tsahal : nouvelle histoire de l'armée israélienne*, Éditions Perrin, Paris.

SHAMIR, Ronen, 2005, "Without Borders? Notes on Globalization as a Mobility Regime", *Sociological Theory*, Vol. 23, No. 2. (Jun., 2005), pp. 197-217.

SHAMIR, Ronen, 2009, "On the Impossibility of Borders or Occupation as Disorientation" in Adi Ophir, Michal Givoni and Sari Hanafi (dir.) *The Power of Inclusive Exclusion: Anatomy of Israeli Rule in the Occupied Palestinian Territories*, Zone Books, 2009, pp. 587-596.

SIGNOLES, Aude, 2005, *Les Palestiniens*, Paris, Le Cavalier bleu.

SMITH, Charles D., 2007, *Palestine and the Arab-Israeli Conflict*, San Martin's, Bedford.

TAMARI, Salim, 1997, "Social Science Research In Palestine: A Review Of Trends And Issues" in BOCCO Riccardo, DESTREMEAU Blandine & HANNOYER Jean (dirs.), *Palestine, Palestiniens : territoire national, espaces communautaires*, Beyrouth, CERMOC.

TOENSING, Chris, 2009, "From the Editor", *Middle East Report, Apartheid and Beyond*, (winter), n°253, pp. 1.

WEIZMAN, Eyal, 2007, *Hollow Land: Israel's Architecture of Occupation*, London, New York, Verso.

WEIZMAN, Eyal, 2010, "Thanato-tactics", in OPHIR, Adi, GIVONI, Michal, HANAFI, Sari (ed.), *The Power of Inclusive Exclusion. Anatomy of Israeli Rule in the Occupied Palestinian Territories*, New York, Zone Books, p. 543-573.

YIFTACHEL, Oren, 2009, "Creeping Apartheid" in Israel-Palestine, *Middle East Report, Apartheid and Beyond*, (winter), n°253, pp 7-15, 37.

ZUREIK, E. (2001). "Constructing Palestine through Surveillance Practices." British Journal of Middle Eastern Studies **28**(2), pp. 205-227.